

# Favoriser la biodiversité dans les cimetières de la MEL

## Proposition de projet au 2ème budget participatif de la métropole de Lille "Faire pousser vos idées pour la biodiversité"



À retenir :

- Réduction de la minéralisation
- Intégration d'espaces verts
- Réemploi des matériaux

*Nicolas Côté*

06 28 65 56 41

[nicote@free.fr](mailto:nicote@free.fr)

11 rue Jean Jaurès 59152 ANSTAING

## Cimetières et biodiversité

La vocation première des cimetières est d'être un **lieu de recueillement et de mémoire**.

Pendant de nombreux siècles, les cimetières étaient au cœur de la vie de la commune, souvent situés autour de l'église. Ils favorisaient la biodiversité locale en intégrant de nombreuses espèces végétales ; essences locales d'arbres, arbustes, herbes, fleurs et jardins.

Il y a 250 ans, la pression démographique et les enjeux sanitaires ont repoussé les cimetières en dehors des centres villes dans des zones closes, entourées au mieux de haies d'épineux mais plus souvent de murs en pierre ou en brique. Enfin le passage à une gestion communale des cimetières a forcé une organisation facilitant leur entretien.

Cette politique a conduit à laisser les cimetières en dehors des politiques de réintroduction de la biodiversité en ville. Par exemple, il a fallu attendre cinq années avant que la loi Labbé interdisant l'usage des produits phytosanitaires par les communes (2017) soit appliquée également aux cimetières (2022).

Ainsi, aujourd'hui les cimetières de la MEL, probablement par conséquence du taboo véhiculé par la mort, **bénéficient peu voire pas des initiatives favorisant la**

**biodiversité** voire de l'ensemble des politiques environnementales des communes (gestion des déchets).

## Evolution culturelle des pratiques funéraires

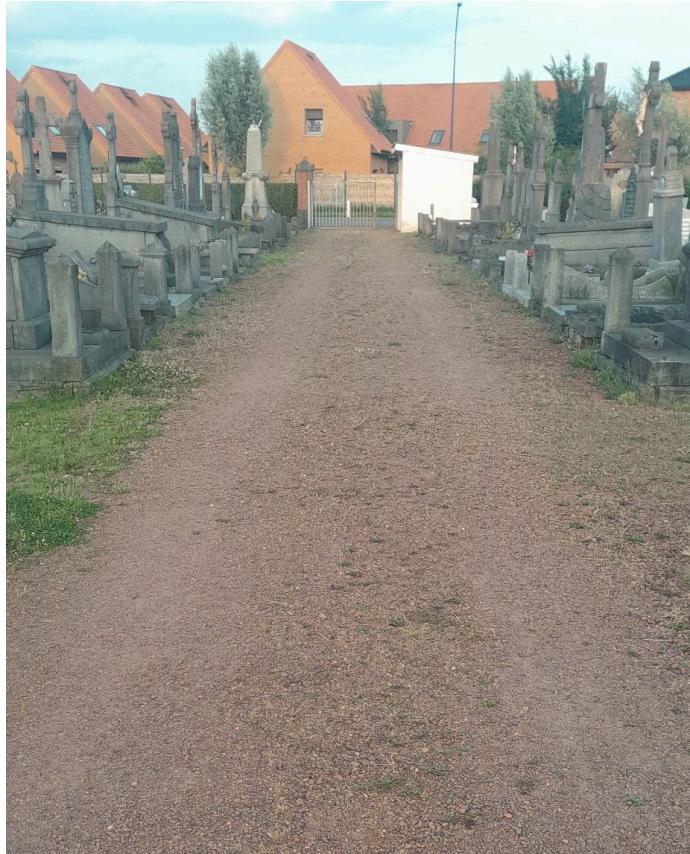
Tout en restant un lieu de recueillement, l'**usage des cimetières a également fortement évolué au cours des siècles**. L'usage de plus en plus fréquent de pierres tombales au cours du XXième siècle, de structures bétonnées préfabriquées a nécessité un **contrôle de la végétalisation et une minéralisation des cimetières** et l'utilisation d'allées de graviers a standardisé la conception des cimetières.

Les seules plantes présentes consistent en quelques fleurs disposées sur les pierres tombales. Ces fleurs, même en pot, ont bien souvent une longévité limitée, en particulier à cause de l'absence d'eau et de la chaleur accumulée par les espaces minéralisés.



Cependant, la société évolue et avec elle ses pratiques funéraires. L'inhumation laisse progressivement place à la crémation et à l'introduction de columbariums (1% des obsèques en 1979, 37% en 2016). **Les usagers des cimetières plébiscitent l'introduction de la végétalisation favorisant le calme, le recueillement et un sentiment de fraîcheur** en particulier lors des pics de chaleur de plus en plus fréquents.

## Cas du cimetière d'Anstaing



**Le cimetière d'Anstaing est un élément de la politique environnementale de la ville.** En particulier, la municipalité a souhaité engazonner les allées du cimetière en 2023.

Cependant, le cimetière **reste encore très minéralisé.**

Au cours de la dernière décennie, plusieurs quartiers d'habitation se sont créés sur la commune d'Anstaing ce qui a permis de réintroduire le cimetière à proximité des habitations tout en gardant une proximité avec la nature (champs, jardins communaux, ...).



Le cimetière d'Anstaing dispose d'un préau avec un banc et d'un espace pour la gestion des déchets.





## Propositions

Ce projet a pour vocation de poser les bases d'une **évolution du cimetière d'Anstaing en un lieu de promenade et un espace de biodiversité tout en gardant sa fonction de recueillement.**

A termes, ce projet pourrait servir de boîte à idées pour une meilleure intégration des cimetières dans la politique environnementale de la MEL.

### Améliorer la gestion du cimetière

Dans un premier temps, l'introduction de la biodiversité doit passer par une **communication avec les usagers du cimetière afin d'en améliorer sa gestion** et favoriser l'acceptation de la végétalisation.

- Ajout de panneaux avec des indications pour mieux **trier les déchets** dans le cimetière (déchets recyclables en plastique, utilisation d'un compost pour les plantes et fleurs inutilisées, installation d'un espace recyclerie sous le préau),
- Communication **sur le projet et ses objectifs** (ajout d'un panneau d'affichage à l'entrée du cimetière, sous le préau),



## Végétalisation du cimetière

Au-delà d'améliorer la gestion quotidienne du cimetière, quelques **végétalisations complémentaires pourront améliorer la biodiversité** du cimetière :

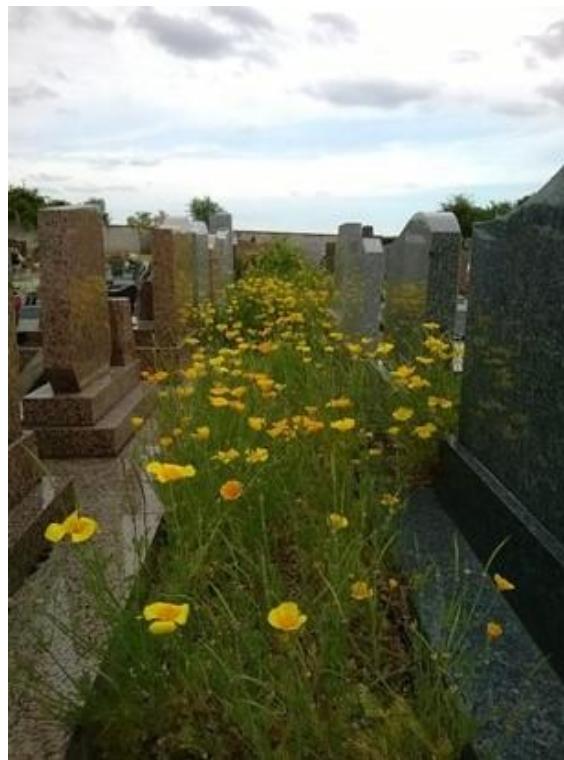
- **Plantations d'arbres et arbustes** afin de créer de l'ombre dans le cimetière, en particulier au niveau des cavurnes dans le fond du cimetière (où les racines auront peu d'incidences). En effet, les arbres véhiculent une symbolique importante (temps long, suivi des saisons) et les haies permettent de cloisonner le cimetière.



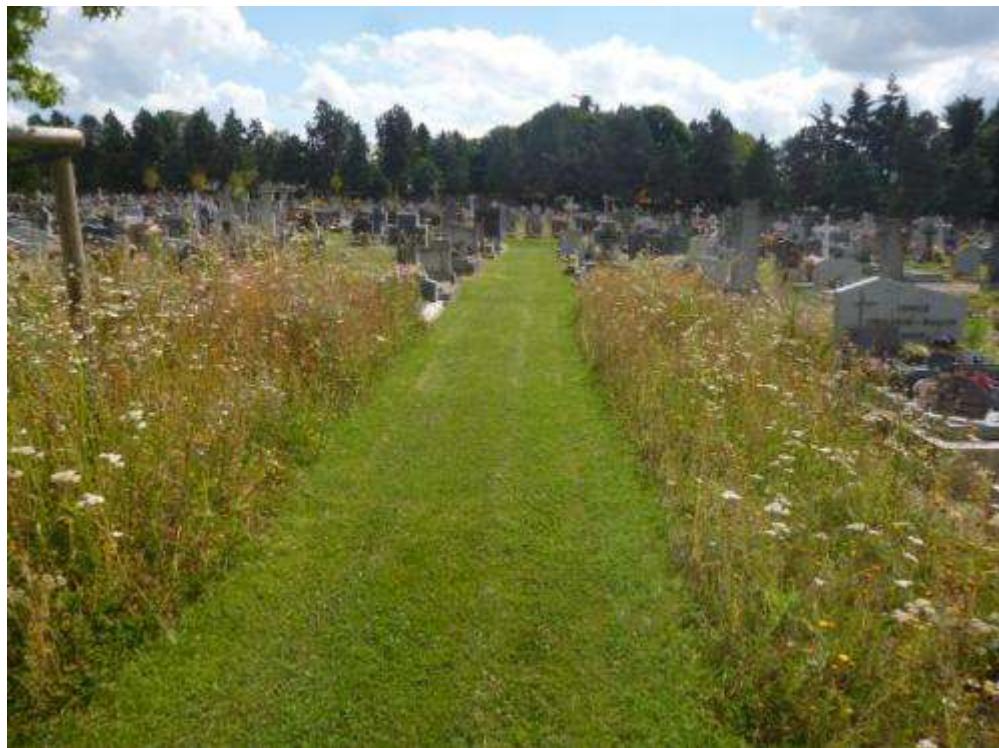
- **Installation d'habitats et d'abris pour animaux** (hôtels à insectes, nids, niche pour hérissons), afin de faire revenir la faune qui pourra y trouver refuge si les conditions lui sont favorables, notamment grâce au calme qui règne dans le cimetière.



- **Installation de bancs** afin de permettre aux habitués du cimetière, qui sont bien souvent des personnes âgées, de profiter de cet environnement apaisé,
- **Végétalisation les inter-tombes** en état d'abandon de l'allée principale (par exemple avec des plantes couvre-sols),



- **Fauchage tardif des espaces non utilisés** (par exemple en prairie).



### Economie circulaire

Enfin, ce projet vise également à **favoriser les échanges entre les usagers** du cimetière et la mise en place d'une économie circulaire :

- Permettre la réutilisation des nombreuses plantes, pots et fleurs jetées, en installant un espace dédié aux dons.
- La participation à des **trocs de plantes**.
- Mettre à disposition quelques **outils de jardinage** au niveau du préau pour faciliter le travail d'entretien des plantes et fleurs disposées sur les pierres tombales. Un aménagement spécifique est prévu (étagères, crochets, etc).

## Besoins

### Cofinancement des aménagements

Le premier besoin est de cofinancer le petit matériel nécessaire à l'aménagement du cimetière (panneaux, plantes, matière première et petit matériel).

Nous parlons ici de cofinancement car:

- Nous essaierons d'obtenir les différents ustensiles via des dons des particuliers (via l'association du village Faire Lieu et son groupe Facebook Faire Récup' par exemple).
- L'aménagement sera réalisé par des bénévoles (association Faire Lieu, groupe écocitoyens) et les employés municipaux d'Anstaing.
- La municipalité d'Anstaing est prête à financer certains équipements (bancs).

### Accompagnement par les équipes biodiversité de la MEL

Nous souhaitons être accompagnés par le service Espaces Naturels de la MEL dans l'aménagement. En particulier, les experts de ce service pourront nous guider dans le choix des essences d'arbres et arbustes:

- espèces locales,
- racines peu envahissantes,
- favorisant la biodiversité.

### Communication autour du projet

Nous souhaitons obtenir un relais auprès du service de communication de la MEL afin de favoriser la transmission des bonnes pratiques auprès des autres communes. Par exemple :

- Création d'une fiche de présentation à l'intention des services d'entretien des espaces verts des différentes communes de la MEL,
- Communication via les différents canaux numériques (site Web de la MEL, Instagram, etc).

## Porteurs du projet

### Groupe de citoyens

Un groupe de quatre habitants d'Anstaing porteront ce projet. Ces habitants sont des usagers réguliers voire quotidiens du cimetière.

Ils observent le fossé existant entre les initiatives des citoyens en ce qui concerne l'environnement et la réalité d'un petit cimetière de village :

- une grande quantité de fleurs et de plantes sont jetées,
- une absence du tri des déchets, en particulier les déchets plastiques jetés dans la zone de compost,
- un environnement très minéralisé
- un espace inadapté pour une partie des usagers (absence de lieu pour s'asseoir, manque d'ombre).

### Ville d'Anstaing



Anstaing fait partie de la Métropole européenne de Lille. Anstaing se situe dans le pays du Mélantois, à la limite de la Pévèle. Anstaing a une politique favorisant la biodiversité.

- **Groupe écocitoyens** organisant tous les ans les journées écocitoyennes. Les 8ème journées se sont déroulées en 2025.



- Organisation de **plantations citoyennes** tous les automnes en partenariat avec la structure « Canopée Reforestation ». Notre proposition est de dédier une année aux plantations dans le cimetière.



- Anstaing est également un **Territoire Bio Engagé**.

Cette politique a permis à la commune d'Anstaing d'obtenir en 2023 la 2nd fleur par le jury des Villes et Villages Fleuris 2 ans après la 1ère distinction grâce notamment à l'engazonnement du cimetière.

### Association Faire Lieu



L'association FAIRE LIEU est une association pour **faire ensemble**.

Les souhaits de l'association sont de partager des savoir-faire, d'accueillir des initiatives locales, de faciliter la transition écologique, de créer un lieu où chacun se sentirait un peu comme chez soi mais ensemble. L'association Faire Lieu est hébergée à l'Anstiguette, le Tiers Lieu créé en 2023 dans les locaux de l'ancienne école maternelle d'Anstaing.



L'association Faire Lieu organise de nombreux ateliers à l'Anstiguette autour de la thématique de l'environnement. En particulier, elle souhaite organiser des ateliers de fabrication de mangeoires pour oiseaux qui pourront être installés dans le cimetière.

## Ressources utiles

- Label "[Cimetière nature](#)"
- GUIDE DE CONCEPTION ET DE GESTION ÉCOLOGIQUE DES CIMETIÈRES (Agence Régionale de la Biodiversité, 2022),
- Paysages et entretien des cimetières : recueil de fiches repères et actions pour la réhabilitation écologique et paysagère des cimetières (*Plante & Cité*, 2017)